

Sœur MARTHE.
 Sœur SAINT-MARTIN.
 Sœur SAINT-XAVIER.
 Sœur SAINT-ALEXIS.
 Sœur SAINT-AUGUSTIN.
 Sœur MARIE DE JÉSUS.
 Sœur MARIE de SAINT-JOACHIM.
 Sœur MADELEINE DE LA MÈRE DE DIEU.

*Le I^{er} acte à Bollène.
 Le II^e et le III^e à Orange.
 (Juillet 1794).*

martyres. S'il est nécessaire, on réunira ces rôles en un seul; on remarquera aussi que la Mère de la Fare, Sœur Thérèse de Jésus, Madame Samuel et les délégués ne paraissant qu'au I^{er} acte, celles qui tiennent ces rôles, peuvent en remplir d'autres dans les II^e et III^e; ce qui diminue d'autant le nombre des acteurs nécessaires. Mais il est bien préférable que les rôles importants ne soient pas tenus par les mêmes personnes.

ACTE I^{er}

LA SALLE DU CHAPITRE

SCÈNE PREMIÈRE.

LES SŒURS, MOINS LES CONVERSES. (*Elles sont assises en cercle.*)

LA RÉVÉRENDE MÈRE (*fermant un livre qu'elle lisait à haute voix.*)

... Par Jésus-Christ N.-S. Ainsi soit-il... (*Un silence.*)
 Mes chères Filles, j'ai jugé à propos de vous réunir encore une fois, avant la visite annoncée des représentants municipaux, pour vous renouveler mes conseils et mes encouragements, s'il était nécessaire. Mais je vois que vous conservez la tranquillité d'esprit et de cœur que donne la paix de la conscience. Je n'ai pas à vous exhorter; j'aurais plutôt à modérer l'expression de vos généreux sentiments. Réservez vos forces et votre ardeur pour des heures plus décisives. Ici, nous n'avons qu'à répondre simplement aux questions posées par les agents; vous savez que ceux de Bollène sont relativement modérés. Nous n'avons qu'à renouveler la protestation que nous avons adressée à l'Assemblée nationale. Que Dieu nous aide à demeurer unies dans le même sentiment! Ne vous laissez pas troubler, intimider par la présence de gens que nous

n'étions plus habituées à voir. Je vais donner l'ordre de les laisser entrer, puisque la clôture ne peut plus être maintenue.

SCÈNE DEUXIÈME.

LES MÊMES, PLUS LES TROIS DÉLÉGUÉS.

UNE SŒUR TOURIÈRE.

Messieurs les délégués de la municipalité. *(Elle sort après qu'ils sont entrés. — Les Sœurs se lèvent. — Saluts réciproques.)*

1^{er} DÉLÉGUÉ.

Madame la Supérieure et vous, Mesdames, vous pouvez rester assises, pendant que je vous donnerai lecture du décret de la Convention, relatif aux vœux monastiques. *(Elles s'assoient.)*

Le délégué lisant :

« La Convention nationale, convaincue que si les infortunés captifs, retenus dans les couvents, tant d'hommes que de femmes, n'ont pas saisi avec empressement l'occasion de briser leurs chaînes, et de respirer le grand air de la liberté, le jour même où l'Assemblée nationale proclamait solennellement leur émancipation, c'est qu'ils ont été empêchés par leurs supérieurs de connaître ou de mettre à profit le susdit décret ;

« Ordonne qu'il en sera donné lecture, par les agents

municipaux, dans tous les couvents et prieurés, à tous et à chacun des religieux ; que les agents prendront acte de la réponse de chacun, avec toutes les garanties et formalités requises, pour transmettre ces déclarations signées à l'autorité supérieure et y donner suite, selon les instructions subséquentes, en exécution de la loi du 25 mai 1789.

« Pour le Comité,

Signé « LEBON. »

Nous allons maintenant vous prier de décliner chacune votre nom, âge et profession, et recevoir votre réponse relative au décret. *(S'adressant au 3^e délégué.)* Veuillez dresser le procès-verbal, en bonne et due forme. — *(A la Mère de la Fare.)* Madame la Supérieure, voulez-vous bien nous prêter une écritoire, une table... ?

LA B. MÈRE.

Mais très volontiers, Monsieur. Sœur de l'Annonciation, apportez tout ce qu'il faut pour écrire. — *(M^{me} la Supérieure, debout, commence. — Le 2^e et le 3^e délégués s'assoient.)* Marie-Madeleine-Joséphine-Henriette de la Fare ..

2^e DÉLÉGUÉ, interrompant.

Avant de procéder à l'interrogatoire...

1^{er} DÉLÉGUÉ.

Vous voulez dire à l'enregistrement des déclarations.

2^e DÉLÉGUÉ.

Soit... Il ne serait pas mauvais... du moins, c'est mon avis — et vous le partagerez sans doute — de rappeler à ces dames les graves raisons qui ont fait agir l'Assemblée, et les conséquences très graves aussi du refus...

1^{er} DÉLÉGUÉ.

Ces dames, depuis le temps que le décret est publié, ont dû mûrement réfléchir sur ce qu'elles ont à faire... Je crois donc inutile...

LA R. MÈRE.

Nous avons, des premières, adressé à l'Assemblée nationale une énergique protestation, qui affirmai notre volonté de rester fidèles à nos vœux et à notre clôture, et suppliait l'Assemblée de ne pas violenter des consciences libres. Nous terminions par ces mots : « La mort plutôt que l'apostasie ! » C'est par mon frère, M. de Nancy, que la supplique a été remise. Nous l'avons toutes signée.

SŒUR SAINTE-PÉLAGIE.

Et nous sommes prêtes à la contresigner de notre sang !

LA R. MÈRE.

Ma fille, il suffit, pour le moment, de demeurer dignes et fermes.

2^e DÉLÉGUÉ (aux Sœurs).

Ne répondez pas avant d'avoir été interrogées nominativement : il faut que chacune garde sa liberté de pensée et de parole. Maintenant, vous n'avez plus à craindre de châtement ni de vengeance de la part de la Supérieure ; le temps de l'oppression est passé. Dites hardiment ou bien écrivez secrètement ce que la terreur a pu jusqu'ici vous faire taire : c'est le moment de faire des révélations sur les mystères douloureux et sombres qui se cachent au fond des couvents, d'exhumer les rêves, les espérances, les souvenirs que vous avez dû profondément ensevelir dans les oubliettes de votre âme. (Le 3^e délégué sourit. — Le 1^{er} délégué fait signe à la Mère de parler.)

LA R. MÈRE.

Marie-Madeleine-Joséphine-Henriette de la Fare, née à Bessay, près Luçon, en religion Sœur Cœur-de-Marie, 44 ans, Supérieure indigne des Sacramentaires de Bollène. Je déclare repousser, pour ma part, l'offre de violer mes vœux et de quitter mon couvent, et, de plus, n'exercer aucune pression sur mes subordonnées, pour les obliger à faire ce que leur conscience suffit à leur commander. Mesdames, ai-je, un moment ou l'autre, pesé sur vos décisions, gêné votre liberté ?

TOUTES.

Non, Révérende Mère.

1^{er} DÉLÉGUÉ.

(A la Supérieure.) Veuillez signer. — A la suivante.

SŒUR AIMÉE DE JÉSUS.

Marguerite de Gordon, en religion, Sœur Aimée de Jésus, assistante de la Révérende Mère. Je renouvelle sa double protestation.

SŒUR SAINTE-PÉLAGIE.

Rosalie Bés, en religion Sœur Sainte-Pélagie, 42 ans. Je déclare nuls et de nul effet le décret de l'Assemblée nationale et celui de la Convention, comme entachés d'empiètement manifeste sur les droits de Dieu et de l'Eglise. Par conséquent, je n'ai pas à en tenir compte : je suis et je reste Religieuse Sacramentine, et si...

1^{er} DÉLÉGUÉ, *souriant.*

Il suffit : nous savons à quoi nous en tenir sur vos dispositions.

2^e DÉLÉGUÉ, *violemment.*

Nous ferons savoir aussi, à qui de droit, le mépris professé par la ci-devant Religieuse, pour les lois du pays, pour la Constitution de l'Etat et les réformes sanctionnées par la nation. Citoyen, permettez-moi de

vous trouver bien indulgent pour des paroles aussi... blasphématoires et attentatoires...

1^{er} DÉLÉGUÉ.

(Au 2^e et à demi-voix.) Le temps presse, il fait bien chaud, et je vous ai promis quelques chopines.... A la suivante...

SŒUR SAINT-MATTHIEU.

Suzanne de Gaillard-Lavaldène, née à Bollène, en religion, Sœur Saint-Mathieu, 32 ans. — Trahir mes serments serait déshonorer mon nom et ma famille, mais surtout, ce serait renier le divin Epoux à qui j'ai tout sacrifié ! Jamais !

1^{er} DÉLÉGUÉ (le 2^e haussant les épaules.)

Très bien ! A la suivante !

SŒUR THÉOTISTE.

Elisabeth Pélissier, de Bollène, en religion Sœur Théotiste, 54 ans. Une Religieuse n'a qu'une parole.

2^e DÉLÉGUÉ, *insolent.*

A une autre. (Le 3^e sourit de temps en temps.)

SŒUR DE L'ANNONCIATION.

Henriette Faurie, en religion, Sœur de l'Annonciation, 18 ans.

2^e DÉLÉGUÉ.

18 ans ! Vous êtes une enfant. Vous n'avez pas le

droit de disposer de votre vie..., de toute une existence..., si ce n'est pour accepter le bonheur..., que vous méritez et que l'on vous offrira..., quand vous voudrez... Mais ici... dans cette prison...

SOEUR DE L'ANNOUCIATION.

Cette prison !.. ou l'autre, mais c'est l'antichambre du Ciel !... Le bonheur ! il n'est pas sur la terre. L'avez-vous trouvé, vous, Monsieur, pour le promettre à d'autres ? Tenez, je vous souhaite d'être aussi heureux que moi..., de pouvoir faire quelque chose, de pouvoir souffrir un peu, pour Celui à qui nous devons tout et qui nous prépare là-haut un bonheur... dont vous n'avez pas d'idée.

2^e DÉLÉGUÉ.

Si jeune... et déjà corrompu...

LA R. MÈRE.

Je proteste contre cette expression dont vous faites un si mauvais usage, comme de tant d'autres, d'ailleurs.

1^{er} DÉLÉGUÉ, *sévèrement*.

(*À* 2^e.) Abstenez-vous de qualifier les réponses : nous n'avons pas à les juger, mais à les enregistrer. D'ailleurs, puisqu'elles sont identiques, il suffit que les Sœurs signent la protestation de M^{me} la Supérieure.

— (*Les Sœurs signent l'une après l'autre.*)

1^{er} DÉLÉGUÉ.

Bien. Maintenant la Convention ne reconnaissant pas la... pardon... ci-devant Supérieure, invite les Sœurs à faire une nouvelle élection, en pleine liberté. Je ne crois pas nécessaire de passer par les longueurs d'un scrutin secret.... Cependant, si une seule le réclame...

LA R. MÈRE.

Je le demande.

TOUTES.

Nous le repoussons... Inutile.

SOEUR AIMÉE-DE-JÉSUS.

Messieurs, vous voyez d'avance le résultat du vote. Laissez-nous réélire à l'unanimité et avec acclamation, celle qui, après avoir été la seconde Mère de notre Congrégation, saura encore nous enfanter au martyre !

SOEUR SAINTE-PÉLAGIE.

Sœur Aimée-de-Jésus, vous êtes notre digne interprète. Plus que jamais, nous avons besoin d'avoir pour Supérieure la Sœur Cœur-de-Marie. N'est-il pas vrai, mes Sœurs ?

TOUTES.

Oui, oui. Dieu le veut !

LA R. MÈRE (*après un silence*).

... Mes filles, si je me sou mets à votre volonté, c'est que, à l'heure présente surtout, le Supériorat est encore plus une charge qu'un honneur.

1^{er} DÉLÉGUÉ, *au 3^e*.

Consignez le résultat de l'élection. Madame, vous voilà Supérieure par la grâce... de la République.

SŒUR AIMÉE DE-JÉSUS, *souriant*.

Et aussi un peu par la grâce de Dieu et le libre choix des Religieuses.

LA R. MÈRE.

Mes filles, à mon tour, je vous propose de réélire comme Assistante, la Sœur Aimée-de-Jésus. Je puis vous être enlevée... elle me remplacera avantageusement.

Toutes, excepté Sœur Aimée, acquiescent

SŒUR DE L'ANNONCIATION (*à la Révérende Mère*)

Elle est digne de vous seconder.

SŒUR AIMÉE-DE-JÉSUS.

Vous vous méprenez sur mon compte... mais, s'il le faut, j'obéis.

1^{er} DÉLÉGUÉ.

Eh bien ! Madame, maintenant que vous voilà in-

vestie d'une autorité que vous tenez — du moins, c'est ainsi que l'entend la Convention — que vous tenez du pouvoir civil, vous voudrez bien employer cette autorité à faire exécuter les ordres de cette même Convention, c'est-à-dire imposer aux Sœurs la dissolution de la Communauté.

SŒUR SAINTE-PÉLAGIE.

Mais, c'est une indigne trahison, une manœuvre inqualifiable !

SŒUR THÉOTISTE.

Quelle perfidie dans cette série de décrets ! Vous faites élire des Supérieurs pour qu'ils détruisent les corps dont ils sont l'âme, pour qu'ils donnent la mort à ces communautés qu'ils doivent au contraire conserver, vivifier à tout prix, même au prix de leur propre vie.

LA R. MÈRE.

C'est bien ainsi que je l'entends, Messieurs et mes filles ; c'est pour remplir cette haute mission que je viens d'être réélue ; c'est dans cette intention que j'ai accepté ce redoutable fardeau. C'est une croix à porter, peut-être jusqu'au sommet du Calvaire ; vous m'aidez, bonnes Cyrénéennes ; vous essuiez mes larmes, pieuses Véroniques. Oh ! je le dis en toute simplicité, je ne suis pas digne du martyre, mais je compte sur vos saintes prières, sur vos mérites, sur

votre charité, sur votre filiale affection, pour m'obtenir, du Cœur de Jésus, cette grâce des grâces.

1^{er} DÉLÉGUÉ (*lisant*).

« Sur le refus des Religieux de se séparer spontanément dans un délai déterminé, lesdits Religieux, après avoir remis à la municipalité l'état détaillé de tous leurs biens meubles, immeubles, seront sommés de sortir dans les 24 heures, en n'emportant que ce qui est à leur usage personnel. En cas de résistance, on aura recours à la force, afin que force reste à la loi. Les monastères sont et demeurent propriétés nationales. »

Mesdames, je vous prie donc de ne pas nous mettre dans la pénible nécessité d'avoir recours à la violence...

SOEUR SAINTE-PÉLAGIE.

Pourquoi pas ? au moins, il sera manifeste que nous avons résisté jusqu'au bout, si l'on est obligé de nous emporter...

SOEUR SAINT-MATTHIEU.

Autant vaut-il demeurer emprisonnées ici ; mieux vaut même y souffrir et y mourir que d'être données en spectacle au dehors.

LA R. MÈRE.

Mes Filles, croyez-moi, sur cette question, relativement secondaire, l'accord pourrait ne pas être com-

plet ; demandons un répit pour réfléchir et nous prononcer, en parfaite connaissance de cause. Messieurs, ce n'est pas trop présumer de votre bienveillance, que de vous réclamer le temps nécessaire pour prendre une décision et, dans tous les cas, faire nos préparatifs de départ. Puisque je suis la Supérieure, je puis vous aider de mon autorité, n'est-ce pas ?

1^{er} DÉLÉGUÉ.

Madame, nous obtempérons à votre désir, non sans vous avoir exprimé toute l'admiration que mérite tant de sagesse unie à tant de fermeté, et en regrettant que ces brillantes qualités d'esprit et de cœur...

LA R. MÈRE.

Monsieur, je vous en prie... Ceci ajouterait à ma douleur déjà si vive.

2^e DÉLÉGUÉ, *vivement*.

... Que ces qualités soient au service du fanatisme !

LA R. MÈRE.

... A votre service, cher Monsieur ; je serais toute heureuse de me dévouer pour vous et les vôtres... Qui sait ce que l'avenir...

2^e DÉLÉGUÉ.

Au revoir ; à bientôt, citoyennes.

1^{er} DÉLÉGUÉ.

Madame la Supérieure, Mesdames, j'ai l'honneur de vous saluer.

— *Les agents se retirent. — Saluts réciproques. —*

SCÈNE III.

LES MÈMES.

Les Sœurs se jettent aux genoux de la Mère, sauf l'Assistante.

UNE SŒUR.

O Révérende Mère, ne nous commandez pas de sortir de ce couvent !

UNE AUTRE.

De vous quitter !

UNE AUTRE.

De nous séparer les unes des autres !

SŒUR DE L'ANNONCIATION.

Chacune de nous est si faible ! c'est notre réunion qui nous rend fortes.

LA R. MÈRE.

Nous demeurerons unies de toute la force de nos âmes. C'est surtout la communion des âmes qui rend invincibles. — Relevez-vous, je vous prie. (*Les Sœurs se relèvent.*)

SŒUR THÉOTISTE.

Mais sans vous, loin de notre Mère, loin de vous qui êtes notre conseil, notre consolation, la règle vivante, nous serons des brebis sans bergère.

LA R. MÈRE.

Je ne suis qu'une très imparfaite représentante du Modèle par excellence et de l'Exemplaire divin. Je Le cache plutôt à vos yeux. Moi éloignée, vous ne regarderez que Lui seul : vous le verrez mieux et vous l'imiterez davantage.

SŒUR SAINTE PÉLAGIE.

Mais ce couvent même est une sauvegarde : il renferme tout ce que notre âme de Religieuse a amassé de souvenirs, d'espérances, tout ce qu'elle a cherché hors du monde, solitude, silence, méditation et prières communes, enfin et surtout un autel, un tabernacle et le divin Compagnon de notre exil.

LA R. MÈRE.

Il sera aussi notre compagnon de voyage, comme pour les disciples d'Emmaüs : nous le retrouverons dans la fraction du pain, de ce pain qu'il saura bien encore nous fournir sur notre route. ¶ Le moment est venu où chacune nous avons à nous faire une solitude intérieure. Quant à celle-ci, des événements, plus forts que notre volonté, nous obligent à la quitter. Dieu le permet pour éprouver notre amour. Nous

lui serons fidèles comme dans le cloître et avec plus de mérite. Gardons l'espérance de revenir un jour : puissent notre générosité et notre ferveur hâter ce retour (1)... »

(Elle s'arrête, suffoquée par les larmes. Les Religieuses pleurent en silence.)

SŒUR SAINTE PÉLAGIE.

Révérènde Mère, vos larmes démentent vos paroles. Vous nous commandez, par intérêt pour nous, de sortir d'ici, mais, intérieurement, vous êtes heureuse, fière de notre résistance. Non, pour la première fois, nous ne vous obéirons pas.

TOUTES, moins l'Assistante.

Nous ne pouvons pas vous obéir. Pardonnez-nous.

SŒUR DE L'ANNONCIATION.

A notre place, vous feriez la sourde oreille et vous resteriez inébranlable.

SŒUR SAINT-MATTHIEU

Nous avons renoncé au monde pour toujours.

LA R. MÈRE.

Vous serez dans le monde sans être du monde.

(1) Paroles textuelles, ainsi que la plupart des réponses de cette scène. — *La R. Mère de la Fare*, par M. l'abbé Bouyac.

SŒUR SAINTE PÉLAGIE.

Mieux vaut la prison et l'exil !

LA R. MÈRE.

Mieux vaut que tout cela la volonté de Dieu.

SŒUR AIMÉE-DE-JÉSUS.

Nous avons juré de vivre et de mourir dans cette maison.

LA R. MÈRE.

Sans doute. Sœur Assistante ; mais il est préférable de mourir bonne Sacramentine que de mourir au couvent du Saint-Sacrement.

SCÈNE IV.

LES MÊMES. — SŒUR THÉRÈSE-DE-JÉSUS, VISITANDINE (1).

LA TOURIÈRE.

(Présentant un billet à la Supérieure.) Une dame demande à voir Madame la Supérieure.

LA R. MÈRE.

R. A. Ces initiales ne me disent rien... Pourtant faites entrer.

(1) Personnage historique.

ROSALIE ALBARET (SŒUR THÉRÈSE-DE-JÉSUS).

(Saluant la R. Mère et les Sœurs, dit en souriant à la Mère :)

Ne me reconnaissez-vous pas ? C'est mon costume qui vous trompe ?

LA R. MÈRE, après un moment d'hésitation.

Comment ! c'est vous, Sœur Thérèse-de-Jésus, ma sainte amie de la Visitation !... (Elle lui ouvre les bras.)

SŒUR THÉRÈSE.

(L'embrassant avec émotion.) Pour vous, je suis toujours Sœur Thérèse-de-Jésus, mais pour le monde, je suis redevenue Rosalie Albaret.

LA R. MÈRE.

Que voulez-vous dire ? Vous n'avez certainement pas renoncé...

SŒUR THÉRÈSE, souriant.

Oh ! à rien de ce qui nous est cher et sacré ; tranquillisez-vous, chère amie, et vous aussi, chères Sœurs. Je n'ai fait qu'obéir au commandement du Maître, qui a dit : « Quand on vous persécutera dans un endroit, fuyez dans un autre. » Ne provoquez pas la violence, mais subissez-la, lorsque les moyens humains sont épuisés. Il se commet déjà assez de crimes.

Dispersées, nous attirerons moins l'attention et la fureur de nos ennemis, et nous sauverons les débris, destinés à la reconstruction de l'édifice.

LA R. MÈRE.

Vous êtes vraiment un ange envoyé de Dieu pour m'aider à triompher des hésitations de mes chères filles ! Moi, leur Supérieure, qui dois être leur modèle, je suis obligée, — Dieu ! quel martyr ! — de remplir à leurs yeux un office... sacrilège... de me faire l'avocat du diable. (Toutes protestent.)

SŒUR SAINTE-PÉLAGIE.

Oh ! Révérende Mère, vous nous contristez !

SŒUR THÉRÈSE.

Eh bien ! laissez-moi tout l'odieux de ce rôle ; je vais les raisonner, (Aux Sœurs.) Vous croyez-vous plus sages, plus ferventes que toutes les Religieuses de France ? Eh bien ! elles sont sorties, malgré leur attachement à leurs couvents. Et moi, croyez-vous que je n'aimais pas le mien, autant que vous aimez le vôtre ? Dieu, en permettant ces troubles profonds dans la société — qui sont un des cas où la clôture est levée, — Dieu nous autorise à sortir, à reprendre contact avec cette société, qui a besoin de nous voir de près, pour reconnaître la fausseté de toutes les légendes haineuses qu'on a colportées contre nous.

LA R. MÈRE.

Mes Filles, n'est-ce pas la Providence qui nous envoie à point nommé cette messagère de la paix et de la résignation ? Elle mérite toute notre confiance, car elle est pleine de l'esprit de Dieu.

SŒUR THÉRÈSE, *souriant*.

Allons, au risque de passer pour une sainte et de rester éternellement en purgatoire, faute de prières, je vous permets, chère amie, pour donner un peu de poids à mes conseils, je vous permets de révéler ce secret à vos chères filles. Allons, dites... J'ai été un peu prophète, n'est-ce pas ?

LA R. MÈRE.

Vrai prophète. Mes chères Filles, la Sœur Thérèse m'a prêté à moi, jeune pensionnaire de la Visitation, qu'un jour je serais Religieuse Sacramentine, et dans cette même maison d'Avignon (que le Saint-Sacrement devait plus tard acheter. Oh ! je me rappellerai toujours cette scène intime : vous sortiez de la chapelle, et, tout embrasée de l'amour de Jésus-Hostie, que vous veniez de recevoir, vous avez appliqué sur ma poitrine ce crucifix miraculeux — que je conserve précieusement — et vous avez dit : « Seigneur, liez, avec les liens de votre amour, celle pour l'amour de qui vous avez été lié sur l'arbre de la Croix ».

(*Les deux Religieuses se tiennent les mains en pleurant.*)

SŒUR THÉRÈSE.

Vous, chères et saintes filles, vous imitez les autres couvents de France, qui, certes, ont fait honneur à l'Eglise. Sur 80.000 Religieuses, 600 seulement, cédant à la frayeur, sont sorties, sur l'invitation de l'Assemblée nationale. Les autres ont attendu d'y être matériellement forcées par la privation de tout et par la menace d'une expulsion brutale. Vous en êtes là. Vous mourrez de faim dans quelques semaines ; vous êtes exposées tous les jours aux violences d'une populace excitée. Vous êtes les dernières à résister : contentez-vous de cet honneur, et faites dans le calme vos préparatifs de départ.

LA R. MÈRE.

Eh bien ! mes Filles, êtes-vous résignées ?

SŒUR AIMÉE-DE-JÉSUS.

La volonté de Dieu est manifeste. Dès lors....

LES AUTRES.

Nous nous empressons d'obéir.

LA R. MÈRE.

Vous ne m'étonnez pas et vous me consolez.

Voici les dispositions à prendre : Vous, Sœur Assistante....

SCÈNE V.

LES MÈMES ; MADAME SAMUEL.

LA TOURIÈRE, *un peu émue.*

Ma Mère, M^{me} Samuel a une communication importante et urgente à vous faire, — dans l'intérêt de la maison, dit-elle.

LA R. MÈRE.

M^{me} Samuel ! c'est bien étonnant...

SŒUR PÉLAGIE.

Décidément, son mari est revenu à des sentiments équitables.

LA R. MÈRE.

J'aime à le croire... Faites-la entrer. Mes Filles, allez-vous préparer ; vous, Sœur Thérèse, restez.

SŒUR THÉRÈSE.

Je pourrais la gêner ; je vais à la chapelle, prier pour vous toutes.

LA R. MÈRE.

Merci bien. Si vous voyez l'abbé de Courtine, priez-le de venir, mais après le départ de cette dame.

(*Les Sœurs sortent du côté droit, côté du couvent.*)

SCÈNE VI.

LA RÉVÉRENDE MÈRE. — M^{me} SAMUEL.

LA R. MÈRE.

Bonjour, Madame Samuel. Veuillez vous asseoir. Il y a bien longtemps que je n'avais eu le plaisir de vous revoir.

M^{me} SAMUEL.

Merci, Madame la Supérieure ; mais je n'ai pas pu venir toutes les fois que je l'aurais voulu ; vous connaissez mon mari ; après ce qui s'est passé, au sujet de la petite...

LA R. MÈRE.

Comment va-t-elle, Mathilde ? Je m'intéresse toujours à elle, vous savez.

M^{me} SAMUEL.

Oh ! je le sais. Vous êtes si bonne, et elle aussi vous aime bien. Nous sommes désolés de ce qui est arrivé. Au fond, c'est un malentendu entre vous et mon mari. Moi, je conviens que l'enfant avait mérité le renvoi ; mais le père, vous savez, avec ses idées... et les événements qui ont suivi, devait en garder rancune... Pourtant, je dois vous dire qu'il s'est bien radouci, pour ne pas dire... D'ailleurs vous avez pu en juger vous-même, n'est-ce pas, tout à l'heure, dans cette visite qu'il a été obligé de vous faire comme premier délégué municipal ?

LA R. MÈRE.

Oui, M. Samuel a été d'une correction parfaite ; je n'ai qu'à me louer de son attitude, plutôt bienveillante. Veuillez lui transmettre ces remerciements, que j'é n'ai pu lui adresser en public, pour ne pas le compromettre. Vous avez dit que vous désiriez me parler...

M^{me} SAMUEL.

Eh bien ! oui, voilà : mon mari, touché des bontés que vous n'avez cessé d'avoir pour nous, même après le renvoi de notre enfant ; mon mari, reconnaissant des secours que vous nous avez fait passer en secret ; — nous avons su d'où ils venaient, — M. Samuel veut à son tour vous rendre service. Et moi, je suis heureuse de payer ainsi en partie notre dette.

LA R. MÈRE.

Oh ! chère dame, vos bonnes intentions me suffisent. Je suis très heureuse et trop payée, si vous et votre mari vous avez reconnu la fausseté des allégations de nos ennemis, et en particulier des paroles inconsidérées d'une petite étourdie ; car elle était intéressée à rejeter le tort sur des maîtresses qui voulaient réformer son caractère. D'ailleurs, ce que j'ai pu faire pour votre enfant et pour vous, c'est pour l'amour de Dieu d'abord que je l'ai fait, et c'est de Lui seul que j'en attends la récompense, — si je ne l'ai déjà reçue, dans la satisfaction que j'y ai trouvée.

M^{me} SAMUEL.

Merci encore mille fois. Maintenant, permettez-moi de m'acquitter de ma commission. Vous savez que les biens de tous les couvents sont confisqués au profit de la nation.

LA R. MÈRE.

Et surtout de certains particuliers.

M^{me} SAMUEL.

Croyez-vous ? En tout cas, ce n'est pas nous qui achèterions à vil prix !...

LA R. MÈRE.

Oh ! loin de moi la pensée...

M^{me} SAMUEL.

Je venais au contraire vous offrir de mettre à l'abri, pour vous les conserver, le mobilier, l'argenterie de la chapelle, les titres, enfin toutes les valeurs que vous voudriez, avec raison, soustraire au séquestre. Car on n'attend que votre prochain départ pour mettre les scellés sur tout ce...

LA R. MÈRE.

Oh ! nous avons si peu, si peu dans notre maison, que cela ne vaut pas la peine de vous exposer... Que croyez-vous que nous ayons ?...

M^{me} SAMUEL.

Sans être très riche, peut-être comme certains monastères, le couvent de Bollène avait des revenus assez importants, qui ont dû, grâce à votre administration, constituer un fonds de réserve... considérable. Je l'ai entendu estimer par des gens compétents; voyons, je ne me rappelle pas bien le chiffre... vous allez me dire si je me trompe...

LA R. MÈRE.

Mais nous avons mangé, — c'est le mot, — le fonds avec les revenus, depuis que les parents ne sont plus à même de payer la pension de nos élèves; depuis que les terres du couvent sont tombées dans le domaine national.

M^{me} SAMUEL.

Pourtant, d'après les divers inventaires dressés ici par les commissaires du fisc et affichés dans la commune, vous devez posséder encore en nature, en espèces, en titres, de quoi tenter la cupidité...

LA R. MÈRE.

De qui ?

M^{me} SAMUEL.

Eh! des agents du pouvoir, qui pourraient bien faire main basse sur tout ce qui n'a pas été expressément déclaré.

LA R. MÈRE.

Je ne veux pas les supposer capables d'une pareille...

M^{me} SAMUEL.

Spéculation ! Ah! on en fait bien d'autres, depuis que le culte de l'argent a remplacé celui de Dieu ; mais enfin, c'est comme cela ; les gens au pouvoir se paient à eux-mêmes les services qu'ils rendent à l'Etat, et cela ne les empêche pas d'être honnêtes. D'ailleurs, si ce n'est pas eux que vous devez craindre, c'est le peuple ou plutôt la lie du peuple, la canaille, qui va un de ces jours envahir la maison, tout piller, tout saccager. Encore une fois, n'avez-vous rien de sacré, de précieux, de quelque nature que ce soit ? Je vous le répète, je vous offre un lieu sûr où vous le retrouverez intact, quand vous le réclamerez.

LA R. MÈRE.

C'est donc un recel que vous me proposez, en tournant la loi ? Cette loi spoliatrice n'oblige pas en conscience ; mais, en fait, elle existe. Vous pouvez vous compromettre gravement, vous et nous en même temps.

M^{me} SAMUEL.

Vous pouvez être tranquilles. Mon mari est sûr de n'être pas inquiété, et il vous couvrira, s'il le fallait.

LA R. MÈRE.

Vous ne me demandez pas de compensation, mais vous ne m'offrez pas non plus de garanties... Or, comme dépositaire et administratrice, je suis obligée...

M^{me} SAMUEL.

Je vous ferai un reçu détaillé... Qu'avez-vous, voyons, des vases sacrés ?

LA R. MÈRE, hésitant.

Oui.

M^{me} SAMUEL.

Des bijoux confiés par les parents de vos enfants ?

LA R. MÈRE, hésitant.

Oui.

M^{me} SAMUEL.

Des sommes appartenant à ces mêmes enfants ?

LA R. MÈRE.

Non, j'ai tout remis aux élèves à leur départ.

M^{me} SAMUEL.

Mais vous avez bien gardé les bijoux ?

LA R. MÈRE.

Parce que les parents me l'avaient prescrit. Ils ont craint que les enfants n'en soient dépouillées brutalement, si on les trouvait sur elles.

M^{me} SAMUEL.

Mais... à vous aussi, on vous ôtera tous les objets ayant une certaine valeur. Vous n'avez qu'un moyen de les sauver, c'est de me les remettre. Vous devez avoir aussi des lettres de change et... d'autres lettres ?...

LA R. MÈRE.

Oh ! les lettres que nous recevons sont immédiatement brûlées, bien que, devant la conscience, elles soient irréprochables ; seulement, pour la sûreté de ceux qui nous écrivent...

M^{me} SAMUEL.

Mais vous gardez les adresses, et ces adresses sont compromettantes pour... vous : vous pouvez me les confier ; enfin, si vous aviez — et vous avez certainement — quelque personne à me recommander, je lui offre l'hospitalité, au moins momentanée...

LA R. MÈRE.

Avonez, Madame, que votre visite amicale ressemble fort à une visite... domiciliaire, et vos questions charitables, à un interrogatoire en règle. Je voudrais, avant d'agir, en conférer avec mes Religieuses.

M^{me} SAMUEL.

Vous m'étonnez... N'êtes-vous pas leur Supérieure ? Vous n'avez pas à les consulter, mais à leur commander, ou mieux encore à agir à votre guise, même à leur insu... au mieux de leurs intérêts.

LA R. MÈRE.

C'est une erreur assez répandue de croire que les Supérieurs gouvernent... en despotes, ne consultent jamais leurs subordonnés, ne s'entourent pas de toutes les lumières, dans les circonstances graves, avant de prendre une décision, sous leur responsabilité personnelle. Je vais prendre conseil de Dieu d'abord, ensuite de ces dames.

M^{me} SAMUEL.

Madame la Supérieure, je vous répète que vous perdez un temps précieux. J'ai appris que, dans une heure ou deux, la municipalité va venir présider à votre départ, et je crains que la populace ne se livre à des excès à jamais regrettables. J'étais venue tard, mais à temps; enfin, je reviendrai, si je puis... Au revoir, croyez à mon sincère dévouement, malheureusement inutile. — C'est pour le bien du couvent, c'est par intérêt...

LA R. MÈRE.

Merci pour l'intention. Que Dieu vous le rende au centuple, avec le Ciel pour éternelle récompense ! Je vais le lui demander et puis implorer ses lumières. (*Elle s'agenouille.*)

M^{me} Samuel sort à gauche, côté de la cour.

SCÈNE VII.

LA R. MÈRE (*seule*).

O Dieu, ô divin Jésus, prisonnier d'amour au T.-S.-Sacrement, ce n'est pas seulement de lumière que j'ai besoin, mais de force, de paix, de confiance, d'abandon à votre divine Providence. Que faire ?... Que dire ?... Que de préoccupations ! Que d'émotions ! Oh ! assistez-moi, ô Marie, le modèle de la femme forte ; soutenez ma faiblesse, élevez mon âme à la hauteur du danger et du devoir !

On entend au dehors le chant de la Carmagnole, coupé de cris sauvages : A Orange ! à la lanterne ! Le feu au couvent ! Vive la liberté ! Vive la nation ! A bas les insermentés ! à mort les réfractaires ! Enlevez-les ! enlevez-les ! A mort ! à mort !

La cloche du couvent est mise en branle par des gens montés sur le toit.

— Pendant ce temps, la Révérende Mère prie en silence.

SCÈNE VIII.

LA R. MÈRE — M^{me} SAMUEL (*empressée*).

LA R. MÈRE.

O mon Dieu, éclairez-leur esprit, touchez leur cœur. (*Elle se relève péniblement.*)

M^{me} SAMUEL.

Madame, il n'y a pas une seconde à perdre ! Vous

entendez ces cris... il y a là plusieurs centaines de personnes exaspérées, prêtes à tout ; les agents, mon mari en tête, s'efforcent de les calmer, de les contenir, mais ils vont être débordés. Si vous avez quelque chose à me remettre, avant votre expulsion, ou quelque endroit secret à m'indiquer, hâtez-vous, je vous en prie.... On va forcer la porte de la chapelle....

(On entend des coups donnés aux portes.)

LA R. MÈRE, joignant les mains, et à demi-voix,
comme se parlant à elle-même.

O mon Dieu ! il y a encore le Saint-Sacrement...

M^{me} SAMUEL.

Donnez-moi la clef. J'emporterai le ciboire et je le viderai...

LA R. MÈRE.

La clef ! mais je ne l'ai pas ! D'ailleurs je ne pourrais pas !... vous non plus !... Si pourtant.... mais il faudrait la demander à M... le jardinier.

M^{me} SAMUEL.

Comment ! c'est à lui que vous la confiez !

LA R. MÈRE.

Je vais voir la Sœur sacristine et réunir les autres. Allez, au nom du Ciel, prier votre mari de faire respecter avant tout la chapelle et le caractère sacré de

mes chères filles ! Le reste, je l'abandonne à vos bons soins...

— On entend des coups violents, donnés aux portes extérieures ; des pierres sont lancées par les fenêtres la cloche est agitée furieusement. Au milieu des vociférations, on entend le bruit des haches fendant le bois qui craque.

M^{me} SAMUEL.

... A la force brutale, à l'orgie !... Mais donnez-moi donc vos papiers, votre orfèvrerie. La chapelle va être envahie ! Entendez les coups qui ébranlent la porte.

LA R. MÈRE, réprimant un geste.

Les titres, les bijoux, je vous les donnerais bien, mais il y a dans la même cassette des adresses... de suspects... et il y va de leur vie... ; s'ils sont connus, ils sont morts !

M^{me} SAMUEL.

Vous voulez dire d'émigrés à l'intérieur, des gens cachés en France, à Bollène ?...

LA R. MÈRE.

Oui, des innocents, des saints, entendez-vous ? des gens que je ne trahirai jamais, dût-on me couper la tête !...

M^{me} SAMUEL.

Soit, mais on va profaner, souiller le Saint-Sacrement ! Tenez, la porte craque ! On hurle de joie et de rage !... Choisissez... (Cris et bruits redoublent.)

LA R. MÈRE.

Mais, je ne puis pas choisir : c'est une effroyable alternative ! Oh ! quel martyr ! Mais, j'ai le cœur broyé !... Entre deux actes absolument mauvais, je ne peux pas choisir ; je ne puis que rester inerte, anéantie... *(Elle tombe sur une chaise.)*

M^{me} SAMUEL.

Mon mari, je vous le promets, ne laissera pas fracturer le Tabernacle, si vous me remettez la clef... du coffre-fort et du secrétaire.

LA R. MÈRE.

Mais que me dites-vous là ? Je voudrais ne pas comprendre, mais enfin expliquez-vous ? Votre mari dirige donc l'émeute à son gré ? Le tigre déchaîné, il le mène donc avec un fil... d'argent ? Est-ce un marché que vous êtes venue me proposer, dans cette visite inattendue ? De grâce, parlez, Madame... *(Cris et bruits se rapprochent. Chant de la Carmagnole rugit.)*

M^{me} SAMUEL, éclatant.

Eh bien, oui ! Puisque votre aveugle entêtement a tout perdu, je dirai tout !

LA R. MÈRE.

Pardon, mais je dois à mon honneur de dire que Dieu m'a éclairée et soutenue. Ce que vous appelez un aveugle entêtement, c'est de la clairvoyance et de la fermeté ; j'avais donc deviné ! je ne voulais pas croire à... à tant de...

M^{me} SAMUEL.

De diplomatie ?

LA R. MÈRE.

... Oui ; dans votre démarche, j'ai fini par soupçonner un piège, une affaire d'argent, peut-être autre chose encore, une rancune à satisfaire.

M^{me} SAMUEL.

Oui, il y avait de tout dans cette machination savante. Je m'en fais gloire : c'est moi qui ai tout combiné ; mon mari, il est vrai, m'a poussée : il avait à se venger de la religion en général, et de vous, Religieuses, en particulier ; de vous surtout, Madame, qui avez renvoyé notre enfant et nous avez humiliés ainsi devant tout le pays.

LA R. MÈRE.

Je n'ai agi, vous le savez, que contrainte par d'impérieux motifs.

M^{me} SAMUEL.

N'importe, vous auriez pu reprendre Mathilde. Mais vous n'entendez rien aux accommodements. Et pourtant, la vie n'est que cela. Tenez, je veux bien vous en proposer encore un... que vous êtes obligée d'accepter... Il y va de la vie de votre... jardinier. *(Au mot proposer, la R. Mère se dispose à sortir ; à la fin de la phrase, elle s'arrête — M^{me} Samuel, regardant fixement la Mère, continue :)* D'abord,

voici l'arrangement : Signez ce papier : c'est un contrat de vente, déclarant que, en l'année 1787, c'est-à-dire antérieurement à la confiscation des biens ecclésiastiques, vous avez vendu ce couvent de Bollène à M. Isaac Samuel. Dès lors, il en demeure le légitime propriétaire. Vous étiez simplement ses locataires, jusqu'à ce jour. Autant vaut-il que ce soit lui qui... L'Etat le morcellerait pour le vendre ; mon mari le conservera... pour vous le rendre... plus tard.

LA R. MÈRE.

Mais, c'est un faux que vous me proposez là, et de la part d'un représentant de la loi ! Mais, il y a donc dans cette infernale Révolution, déchaînée par la passion anti-religieuse, il y a donc toutes les passions conjurées, pour le triomphe du mal, de l'enfer, de Satan : la vengeance, la cupidité, l'ambition, servies tour à tour par l'hypocrisie et par la violence !

M^{me} SAMUEL.

C'est le tour de la violence maintenant ! Vous refusez le compromis ? eh bien, tremblez, pour vous et pour celui que vous cachez depuis trois ans, au mépris de toutes les lois, un suspect, un insertement, un prêtre papiste et réfractaire, l'abbé Tavernier de Courtine, votre aumônier. Je sais, depuis longtemps, qu'il vous a continué son ministère, sous un habit de jardinier. Eh bien ! il va être dénoncé par mon mari à la Commission d'Orange.

LA R. MÈRE, *très émue*.

C'est votre fille qui vous l'a dénoncé à vous-même, n'est-ce pas ? parce qu'il fut obligé de la réprimander. Elle est à bonne école ; cela ne lui portera pas bonheur. Que Dieu lui pardonne, et à vous aussi, Madame... Je vous plains sincèrement et je vous aime bien quand même... Pour vous le prouver, si vous le permettez, je serais prête à vous embrasser.

M^{me} SAMUEL.

Non, je violerais mon serment de Palladiste. J'ai adopté la religion secrète de mon mari, la vraie religion ; j'ai juré haine mortelle à tout ce qui est chrétien ; entre vous et nous, il y a un abîme infini : votre Dieu n'est pas notre Dieu ; votre ciel n'est pas notre ciel ! Le nôtre commence sur la terre, aussi nous voulons la conquérir à tout prix... Encore une fois, vendez-vous à mon mari les terres de votre couvent ?

LA R. MÈRE.

Malheureuse ! Je n'ai plus qu'à prier pour vous ; pour vous, j'offre à Dieu ma vie. Je serais heureuse de sauver ainsi votre âme, rachetée par le sang du Messie !

M^{me} SAMUEL.

Dans trois jours au plus, l'abbé Tavernier sera mort, s'il n'est pas, en ce moment, écharpé par le peuple.

Entendez-vous ce tumulte et ces appels ?... Ce sont, sans doute, vos Religieuses.

LA R. MÈRE.

(*Montrant la droite.*) Non, mes Religieuses sont toutes ici, dans l'intérieur du couvent, et nul n'aurait pu pénétrer jusqu'à elles, sans passer sur mon corps. Voilà pourquoi je vous ai écoutée patiemment jusqu'au bout, impuissante que j'étais à défendre la chapelle, que votre mari devait protéger.

M^{me} SAMUEL.

Il l'aurait fait, si vous aviez consenti. C'est vous qui êtes la cause de tous les malheurs de cette maison ; c'est vous qui avez attiré sur vos sœurs et sur l'aumônier, les rigueurs de l'autorité et la colère du peuple. C'est sur vous que leur sang va retomber ; vous en serez tout inondée !

LA R. MÈRE.

Ah ! puisse le mien couler pour vous, chère sœur !

M^{me} SAMUEL.

Non, vous n'aurez pas même la consolation, la gloire d'une mort éclatante ; cette satisfaction suprême sera refusée à votre vanité. Nous ferons tout pour vous priver de l'auréole du martyr, et pour vous procurer... la honte de survivre à vos filles.

LA R. MÈRE.

Eh bien, je ferai à Dieu, pour vous, le sacrifice.

du martyr, plus héroïque encore que l'autre ; comme a dit Marie-Antoinette allant à l'échafaud : « De nos jours, s'il faut du courage, ce n'est pas pour mourir !... c'est pour vivre... »

SCÈNE IX.

La porte s'ouvre brusquement.

LES MÊMES, SŒUR THÉRÈSE-DE-JÉSUS, portant quelques ornements sacerdotaux et un calice.

SŒUR THÉRÈSE.

Ma Mère, voilà tout ce que j'ai pu sauver du pillage !

LA R. MÈRE.

Oh ! chère Sœur, mais vous étiez en danger !... Je ne songeais plus que vous étiez à prier dans la chapelle... Excusez-moi ;... d'ailleurs, hélas ! qu'aurais-je pu faire pour vous arracher !...

SŒUR THÉRÈSE.

Mon costume laïque a détourné l'attention ; je me suis trouvée au premier rang des envahisseurs, puis mêlée à la foule ; j'en ai profité pour... dérober tout ce que j'ai pu, dans la sacristie et dans la chapelle, grâce à l'effroyable désordre qui règne dans cette

multitude ivre et sauvage. Je cherchais surtout la clef du Tabernacle, quand j'ai vu un homme, et quel homme !... votre jardinier, à la tête des autres brigands, monter sur l'autel, briser le Tabernacle d'un coup de pioche, saisir le ciboire, l'ouvrir, dévorer les saintes espèces avec une avidité inconcevable !... Mais un autre forcené lui a arraché le vase sacré, a répandu les hosties, la foule les a piétinées, en crachant dessus et en proférant des blasphèmes épouvantables. Je n'ai pas eu la force d'en voir d'avant. J'age et je me suis enfuie, pour venir mourir avec vous, si l'heure est arrivée..... Mais, où sont vos Sacramentines ?

LA R. MÈRE.

Allez, je vous prie, les appeler. Je les attends, pour sortir la dernière. Vous, Madame, au nom de... votre enfant... allez prier M. Samuel de venir protéger notre sortie. Je veux le prendre à témoin de la violence qui nous est faite et lui faire contresigner notre suprême protestation. Voici mes filles... Allez Madame, hâtez-vous... de prévenir un crime... de plus
(*Les cris et les bruits recommencent.*)

M^{me} SAMUEL.

Permettez que je les rassure, que je leur propose..

LA R. MÈRE.

Sortez, Madame, je commande ici : je suis encore chez moi ! Sortez, vous dis-je... à l'instant même.

M^{me} Samuel sort, comme malgré elle.

SCÈNE X.

LA R. MÈRE, LA VISITANDINE, LES SACRAMENTINES.

LES RELIGIEUSES (*chacune un petit paquet à la main*), entourant la R. Mère et Sœur Thérèse, disent presque toutes à la fois :

SŒUR SAINT-MATTHIEU.

O mon Dieu ! ô ma Mère ! Le moment est donc venu ! c'est la fin !

SŒUR PÉLAGIE.

Nous ne sortirons pas vivantes d'ici, n'est-ce pas ? — Tant mieux ! Dieu soit loué !

SŒUR THÉOTISTE.

Nous attendions vos ordres. Nous étions prêtes à tout...

SŒUR DE L'ANNONCIATION.

Nous avons vu dévaster le jardin, briser la Vierge.

SŒUR AIMÉE-DE-JÉSUS.

Nous adorions en esprit, le Très-Saint-Sacrement, en demandant pardon pour les profanateurs. Je lui ai demandé aussi de nous laisser sa divine paix.

R. MÈRE.

Oui, mes Filles, du calme. Un acte de contrition, un Souvenez-vous, et en avant ! à la garde de Dieu !

J'attendais quelqu'un qui ne vient pas... pour une bonne raison peut-être. J'avais pourtant demandé à Notre-Seigneur de ne pas nous laisser mourir sans absolution... Enfin, que la volonté de Dieu s'accomplisse ! Mais ne désespérons jamais. Sachons renoncer à tout, même aux secours spirituels, même aux biens surnaturels. C'est là le détachement absolu. C'est la mort à tout ce qui n'est pas le bon plaisir de Dieu ! Oh ! c'est un amour plein de raffinement, que celui du Cœur de Jésus !...

SCÈNE XI.

LES MÊMES, LA TOURIÈRE.

Ma Mère, M. l'Aumônier accourait pour nous absoudre, quand il a été reconnu par M^{me} Samuel et arrêté par ses laquais. On a mis le feu à la sacristie ; M. l'Aumônier commençait à l'éteindre, en répandant le vin de la Messe. Mais les pillards l'ont surpris, et maintenant ils s'attardent à boire le reste du baril, en vociférant des menaces horribles.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, PLUS M. ET M^{me} SAMUEL ET LES DEUX AUTRES DÉLÉGUÉS.

M. SAMUEL.

Citoyennes, avant que vous vous dispersiez, vous êtes tenues, en vertu d'un décret que je viens de recevoir, de prêter le serment de liberté — égalité, seule garantie de votre civisme et de votre adhésion à la Révolution.

R. MÈRE.

Ce serment, en apparence banal et ridicule, ne peut avoir qu'un sens anti-chrétien, anti-catholique. Nous ne pouvons le prêter. Plutôt la mort que l'hérésie, que le schisme et l'apostasie ! Vive l'Eglise de Jésus-Christ !

TOUTES.

Vive l'Eglise ! vive Jésus !

Cris dans la foule, sous les fenêtres : Mort à l'Eglise !
A bas les réfractaires ! A la lanterne ! à Orange !
Mort aux Nonnes ! — Au cirque ! Au Rhône !...

M. SAMUEL,

s'adressant à la Supérieure et puis à chaque Religieuse.

Veux-tu prêter le serment ? — Jure donc. — Prête le serment.

— *Aux Sœurs figurantes, il fait seulement un signe interrogatif.*

L'HOLocauste.

Les unes et les autres répondent : Non, — jamais. — Plutôt mourir ! — Je ne puis pas !... Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.....

M. SAMUEL.

Citoyennes, vous voyez, et vous surtout, Madame, vous savez que j'ai tout fait pour vous sauver. Maintenant, je m'en lave les mains ! Je suis obligé de vous déclarer en état d'arrestation. Vous allez être conduites à Orange, à la prison de la cure, la maison des suspects. Montez en voiture.

— *Les Sœurs sortent une à une, en saluant la Supérieure, impassible. Au moment où il n'en reste plus que trois, la R. Mère tombe en défaillance, en s'écriant : O Jésus, merci ! assistez vos Sacramentines !... Sœur Thérèse, Sœur Aimée-de-Jésus et Sœur Pélagie la soutiennent et l'emportent. M. et Mme Samuel sortent les derniers, suivis des délégués.*

ACTE II

LA PRISON.

Une chambre de la cure, 2 fenêtres. Murs dépouillés, volets fermés ; œil-de-bœuf avec croisillon de fer. Deux bancs, un fauteuil, deux ou trois chaises, sacs de voyage. Un jour faible éclaire la prison.

SCÈNE I.

Au premier plan, *Sœur de Gordon* (1), à genoux dans un angle, prie. — Dans l'angle opposé, *Mme Blanc*, assise sur une chaise, lit. — Sur un banc, au fond, les *Sœurs Blanc, Tailleu, Charansol, de Gaillard*. — Second plan, causant, *Sœur H. Faurie*, la marquise et la *Sœur de Justamond*, assises, les *Sœurs* sur des chaises, la marquise sur un fauteuil, au milieu.

HENRIETTE FAURIE.

... Répétez-moi cela, noble dame, car je crois rêver ; tout ce que vous me racontez me paraît incroyable, n'est-ce pas, Sœur Madeleine ? Mais non, ne me le redites plus : cela me fait mal.

SŒUR JUSTAMOND.

Oh ! moi ! rien ne m'étonne plus... j'en ai tant vu, j'ai vu des choses si invraisemblables, depuis quelque

(1) Par abréviation, les Sœurs sont désignées par leur nom de famille. Voir au notes explicatives.